



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 05/12/2023
N°1417

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La France est pleinement engagée, aux côtés de ses partenaires, pour entraver l'action du Hamas, groupe désigné comme terroriste par l'Union européenne.

Dans ce cadre, la France travaille à assécher les sources de financements du groupe. Le gel national adopté le 30 novembre 2023 contre Yahia Sinouar, chef du Hamas à Gaza, et l'un des commanditaires des attaques barbares du 7 octobre 2023 contre Israël, interdit ainsi à toute personne physique ou morale de mettre à sa disposition des ressources économiques. Bien que Yahia Sinouar ne dispose pas d'avoirs en France, cette désignation nationale constitue un préalable nécessaire pour l'adoption d'une mesure de gel anti-terroriste au niveau européen.

La France œuvre également au renforcement des sanctions européennes pesant contre les membres du Hamas.

Contacts presse :

Cabinet de Bruno Le Maire - 01 53 18 41 13 – presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

Cabinet de Catherine Colonna – 01 43 17 46 52 - presse.cabinet@diplomatie.gouv.fr